



Activités sportives,  
jeux collectifs



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**



# Accueils de loisirs

de 3 à 14 ans (3 groupes d'âges)

Du 25 au 29 octobre 2021 à :

Ailly-le-Haut-Clocher,

Crécy-en-Ponthieu,

Rue



Activités manuelles



Inscriptions sur l'espace citoyen 

du lundi 27 septembre au vendredi 8 octobre

Renseignements : 03 22 27 86 94

[www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)



Les accueils de loisirs se dérouleront dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.



Sorties nature



Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



santé  
famille  
retraite  
services



La CAF  
participe au  
financement de  
ces accueils de  
loisirs.

<b>DATES</b>	<b>DU LUNDI 25 AU VENDREDI 29 OCTOBRE 2021</b>
<b>LIEUX : ÉCOLES SITUÉES À ...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ailly-le-Haut-Clocher</li> <li>• Crécy-en-Ponthieu</li> <li>• Rue</li> </ul>
<b>HORAIRES</b>	<p>9h - 12h et 14h - 17h.  12h - 14h : accueil des demi-pensionnaires.  Accueil et départ échelonnés de 8h à 9h et de 17h à 18h.</p>

### Groupes

Les enfants sont répartis dans des groupes selon leur tranche d'âge.

Petits : 3 à 5 ans - Moyens : 6 à 9 ans - Grands : 10 à 14 ans.



### Navettes et repas

Sur réservation à l'inscription :

- Possibilité de navettes de ramassage, sans supplément.  
Les horaires vous seront transmis par courriel.
- Restauration : 3,40 € le repas du midi.

### Activités

Des activités variées adaptées à l'âge des enfants sont proposées chaque jour.

Les plannings vous seront transmis par courriel.

### Covid-19

Les parents doivent s'assurer de la bonne santé de leur enfant avant chaque accueil dans nos centres (pas de fièvre).

Les protocoles sanitaires en vigueur seront strictement respectés.

### À prévoir dans le sac



Une gourde, une casquette, des masques (non obligatoire pour les moins de 6 ans). Les goûters (boissons comprises) sont fournis.

Pour la sieste des petits si besoin : un change, doudou, plaid, oreiller.

Nota : votre enfant ne perdra pas ses affaires si vous y inscrivez son nom.

TARIFS	RÉSIDENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES		EXTÉRIEURS	
	QUOTIENT FAMILIAL*	TARIF DE BASE SEMAINE	TARIF APRÈS DÉDUCTION CAF**	TARIF DE BASE SEMAINE
ENTRE 0 ET 525 €	22 €	7 €	32 €	17 €
DE 525 À 650 €	26 €	11 €	36 €	21 €
DE 651 À 900 €	30 €	15 €	40 €	25 €
TARIF PLEIN	34 €	-	44 €	-

\* Quotient familial CAF de référence : Octobre 2020.

\*\* Allocataires de la CAF de la Somme uniquement.

## Paiement

Les inscriptions se font à la semaine et sont validées par le paiement.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Le paiement en ligne par carte bancaire sur l'Espace citoyen (à privilégier)
- les chèques (à l'ordre du Trésor Public)
- les chèques vacances ANCV et chèques CESU.
- les espèces.



## Les inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes du 27 septembre au 8 octobre 2021 sur l'Espace citoyen de la Communauté de communes : [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)

## Vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche en ligne ?

Nous vous accompagnons lors de permanences sur nos sites administratifs, sur rendez-vous.  
Appelez le 03.22.27.86.94

SITES ADMINISTRATIFS	DATES ET HORAIRES
AILLY-LE-HAUT-CLOCHER	Mercredi 29 septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h
NOUVION	Mercredi 6 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h
RUE	Du lundi au vendredi à partir du 27 septembre, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

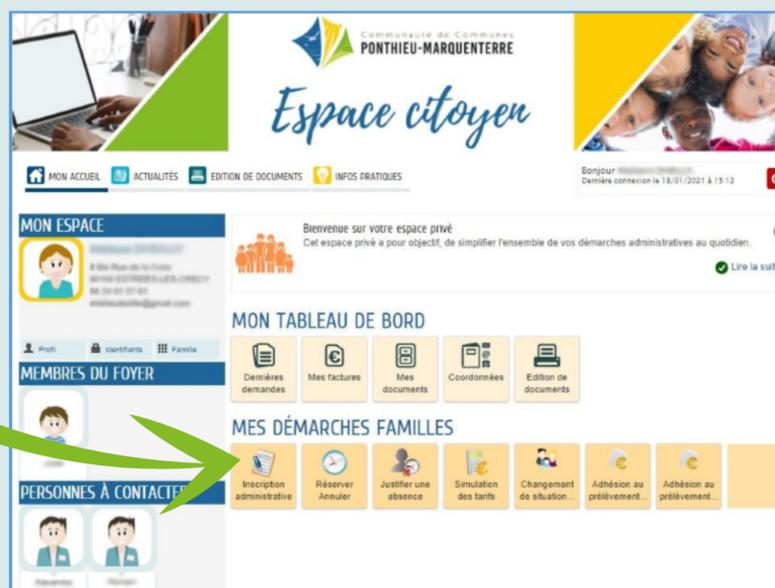
## L'inscription sur l'espace citoyen

La démarche se fait en deux ou trois étapes en vous rendant sur notre site internet [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)



1) Procédez d'abord à l'inscription administrative.

Cliquez sur "inscription administrative"



2) Une fois votre demande d'inscription terminée, vous devez aussitôt cliquer sur « **modifier les réservations** » pour définir les jours de présence de l'enfant et pour réserver les repas.

3) Si vous souhaitez bénéficier d'un transport : allez sur la page d'accueil, puis «mes démarches familles» et cliquez enfin sur «inscription administrative». Suivez les étapes d'inscription.



## Pièces justificatives (demandées à l'étape 1)

Si vous avez déjà fourni un dossier d'inscription aux services périscolaires pour l'année 2021-2022, il n'est pas nécessaire de fournir à nouveau ces pièces.

Contact :

### Service Enfance Jeunesse



33 bis, route du Crotoy 80120 Rue



03 22 27 86 94



[centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr](mailto:centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr)



[www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**